



RAPPORT TRAVAIL ET COHESION SOCIALE 2024

En 2023, le taux de risque de pauvreté des enfants atteint 24 %, mais diminue de 4 points grâce au Chèque Service Accueil (CSA)

Malgré cette correction, le Luxembourg reste parmi les pays les moins bien classés de l'UE en ce qui concerne la pauvreté des moins de 18 ans. Le taux de pauvreté est encore plus prononcé auprès des ménages monoparentaux, avec 44 % touchés par la pauvreté.

Toutefois, certaines mesures permettent d'atténuer ces difficultés. Ainsi, le risque de pauvreté des enfants recule de 4 points grâce au bénéfice du Chèque Service Accueil (CSA), qui améliore le niveau de vie des ménages. Si à côté du revenu, la consommation et l'épargne du ménage sont aussi prises en compte, ce risque est même divisé par deux pour les enfants. En dépit de ces dispositifs, 8 % des enfants de moins de 16 ans étaient touchés par la privation matérielle au Luxembourg en 2021.

La tendance à la hausse du taux de risque de pauvreté se maintient...

Sur la base des revenus de 2022 au Luxembourg, la moitié des ménages dispose, après impôts et cotisations sociales, d'un revenu mensuel de 6 073 EUR, tandis que le revenu mensuel moyen atteint 7 259 EUR. Le niveau de vie médian pour une personne seule s'élève à 3 970 EUR par mois après impôts et prestations sociales.

Une personne est considérée en risque de pauvreté si elle vit avec moins de 2 382 EUR par mois, seuil représentant 60% du revenu disponible médian par équivalent adulte. Actuellement, 18,8 % de la population se trouve dans cette situation. Certaines personnes sont particulièrement vulnérables à la pauvreté, notamment les jeunes isolés, les étrangers, les personnes ayant un faible niveau d'éducation, les chômeurs et les familles monoparentales.

... mais les prévisions pour 2023 indiquent une amélioration

Selon les prévisions de revenu pour 2023, fondées sur les données administratives de l'Inspection générale de la Sécurité sociale, le revenu disponible moyen des ménages résidant au Luxembourg devrait augmenter pour passer de 7 259 EUR par mois en 2022 à 7 662 EUR par mois en 2023. Cette augmentation correspond à une hausse significative de 5,6% par rapport à 2022. L'explication de cette hausse réside en grande partie dans les indexations de février, d'avril et de septembre 2023.

Le seuil de risque de pauvreté serait de 2 518 EUR par mois et par adulte en 2023. Cela signifierait que 120 580 personnes vivraient en-dessous de ce seuil de risque de pauvreté monétaire. Le taux de risque de pauvreté monétaire calculé sur base des prévisions de revenu de 2023 serait de 18,3%, en légère baisse par rapport aux 18,8% enregistrés en 2022. Ces données restent à confirmer par le relevé sur le terrain de l'année 2024.

La pauvreté est un phénomène dynamique

La dynamique de la pauvreté offre une approche plus approfondie en permettant de suivre les mouvements des individus et ménages entrant et sortant de la pauvreté sur une période prolongée. Elle met en lumière non seulement l'étendue de la pauvreté, mais aussi sa durée et sa récurrence.

Plus de la moitié des personnes en situation de risque de pauvreté en 2022 ne l'étaient plus en 2023. Dans le même temps des personnes vont basculer dans la pauvreté en 2023 alors qu'elles ne l'étaient pas en 2022.

La persistance au risque de pauvreté touche 8% de la population et 15% des enfants, c'est-à-dire qu'ils étaient en risque de pauvreté en 2022 et au moins deux années entre 2019 et 2021.

Une fécondité en berne

Le Luxembourg connaît une baisse notable de la natalité, avec seulement 6 320 naissances en 2023, soit une diminution de 2.7 % par rapport à 2022. L'indicateur conjoncturel de fécondité est passé de 1.31 enfant par femme en 2022 à 1.25 en 2023. Depuis les années 2000, cette tendance est constante. On observe également une maternité de plus en plus tardive avec un âge moyen de 31.2 ans pour une première maternité en 2023. Cette tendance s'accompagne d'une augmentation de la fécondité chez les femmes plus âgées, tandis que celle des jeunes femmes continue de diminuer.

Les naissances hors mariage augmentent également, bien que celles au sein du mariage restent majoritaires. Malgré une natalité globalement plus élevée parmi les résidents étrangers, 20 % des nouveau-nés luxembourgeois sont issus de parents ayant acquis la nationalité luxembourgeoise grâce à la loi de 2008 sur la nationalité luxembourgeoise. Les prénoms les plus populaires en 2023 sont Emma et Gabriel.

Le Luxembourg, champion d'Europe en matière d'égalité salariale entre hommes et femmes

Le Luxembourg se distingue par un faible écart salarial entre les sexes, le plus bas d'Europe. En effet, le salaire moyen des femmes augmente plus rapidement que celui des hommes, bien que des écarts subsistent dans certaines branches en faveur des hommes. Cependant, ces écarts tendent à se réduire au fil du temps. En 2022, les femmes représentaient 39 % de l'emploi salarié, mais seulement 32 % des postes de direction étaient occupés par des femmes. De plus, l'emploi au Luxembourg est fortement ségrégué par branche et profession. Par exemple, 39 % des hommes travaillent dans la construction, l'industrie et les transports contre seulement 9 % des femmes, tandis que 29 % des femmes sont employées dans la santé et l'éducation, secteurs où seulement 8 % des hommes travaillent.

Bien que les femmes soient en moyenne plus diplômées que les hommes, les hommes sont surreprésentés aussi bien dans les tranches de revenus les plus élevées que les plus basses, ce qui reflète une polarisation salariale. Toutefois, pour les tranches d'âge jusqu'à 44 ans, les femmes gagnent désormais en moyenne plus que les hommes.

Des disparités salariales entre résidents et frontaliers persistent

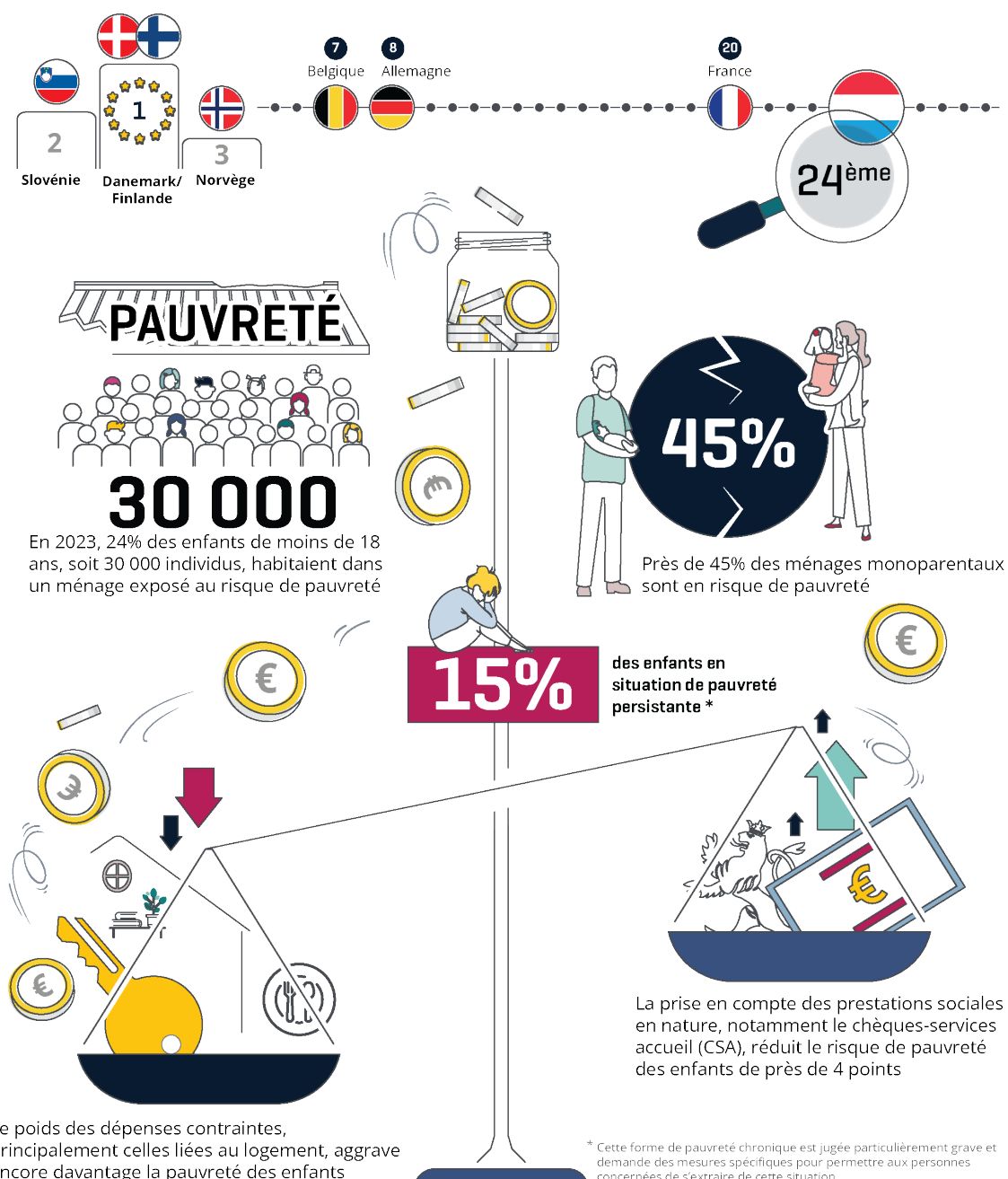
Le marché de l'emploi au Luxembourg est fortement internationalisé, avec seulement 25 % des salariés résidents luxembourgeois. 6 % des frontaliers sont eux-mêmes de nationalité luxembourgeoise, et la part des frontaliers résidant en France a augmenté ces dernières années. Les frontaliers sont concentrés dans des secteurs moins rémunérateurs comme l'industrie, le commerce, et la construction. En conséquence, leur salaire moyen est inférieur à celui des résidents luxembourgeois.

Cependant, en tenant compte des parités de pouvoir d'achat de l'autre côté de la frontière, cet écart salarial s'atténue. En effet, les salaires plus faibles des frontaliers peuvent être compensés par des coûts de la vie plus bas dans leurs pays de résidence, voire leur offrir un pouvoir d'achat supérieur à celui des résidents luxembourgeois.

Une 20^e édition du rapport travail et cohésion sociale

Dans le rapport plusieurs enjeux clés liés aux inégalités sociales et économiques au Luxembourg sont approfondis. Il met en lumière l'**écart salarial entre genres** et la **ségrégation professionnelle**, ainsi que les **disparités salariales** entre résidents et frontaliers. Il examine aussi les **inégalités entre les bas et hauts revenus**, l'impact des **dépenses pré-engagées**, i.e. **le revenu qui reste aux ménages pour vivre**, ainsi que la **pauvreté multidimensionnelle** et la **précarité énergétique**. Enfin, il traite de la **pauvreté des enfants**, un défi persistant malgré le niveau de vie élevé du pays.

LE LUXEMBOURG POSSÈDE LE 5^{ÈME} TAUX DE PAUVRETÉ INFANTILE LE PLUS ÉLEVÉ EN EUROPE



Pour en savoir plus

Bureau de presse | ☎ +352 247-88455 | ✉ press@statec.etat.lu

statistiques.lu

Cette publication a été réalisée par la Département Statistiques Sociales sous la direction de Jérôme Hury.

Le STATEC tient à remercier tous les collaborateurs qui ont contribué à la réalisation de cette parution.

La reproduction totale ou partielle du présent bulletin d'information est autorisée à condition d'en citer la source.

Restez connectés ! [Inscrivez-vous à notre newsletter](#)

